





	<b>DOSSIER DOCUMENTAIRE</b> <b>Risque routier en entreprise</b>	IP/2006-01/DD/EC/NM/DO <b>Date : 13/01/2006</b> Page 1 sur 9
--	--	--

### Sur le site de l'INRS

	INRS. <b>Prévenir le risque routier en mission.</b> Dossier MAJ : 01/12/2005
<b>Résumé</b>	Conduire est un acte de travail, notamment lors de déplacements professionnels dans le cadre des missions confiées. Mais prendre la route n'est pas sans risques : <b>les accidents routiers de mission sont à l'origine de 25 % des accidents mortels du travail.</b> L'accident de la route en mission n'est pas une fatalité si l'entreprise met en place des mesures de prévention adaptées.  Ce dossier présente l'action conduite au niveau national, les outils élaborés par l'Institution prévention ainsi que des pistes opérationnelles de prévention pour les entreprises.
<b>Source</b>	<a href="#">Dossier Web (Décembre 2005)</a>

	INRS. <b>Le risque routier. Un risque professionnel à maîtriser.</b> ED 935, 2004, 16 p.
<b>Résumé</b>	Les partenaires sociaux ont adopté <b>fin 2003 un code de bonnes pratiques de prévention du risque routier encouru par le salarié</b> en mission. Au travers d'exemples, de conseils et de rappels réglementaires, ce document invite le chef d'entreprise à mieux maîtriser ce risque en s'appuyant sur ce code de bonnes pratiques.
<b>Source</b>	<a href="#">INRS, ED 935</a>

	DURAND E., LAFON D. <b>Prévenir le risque routier encouru par les salariés : pas seulement un problème d'aptitude (Bordeaux, 9 juin 2004).</b> TD 137, 2004, 18 p.
<b>Résumé</b>	Ce <b>symposium</b> , organisé <b>pendant le 28e Congrès national de Médecine et santé au travail par l'INRS, en partenariat avec la CNAMTS et la CRAM Aquitaine</b> , avait pour objectif d'échanger sur l'évaluation et la prévention du risque routier encouru par les salariés. Ces actes devraient contribuer à alimenter la réflexion sur le sujet.
<b>Source</b>	<a href="#">Actes du Symposium INRS, CNAMTS, CRAM d'Aquitaine – Congrès nationale de Médecine et santé au Travail, Bordeaux, 9 juin 2004.</a>

	INRS. <b>Conduire est un acte de travail.</b> ED 934. Dépliant 4 volets, 2004.
<b>Résumé</b>	Ce dépliant explique brièvement <b>en quoi la conduite fait partie intégrante du travail de nombreux salariés</b> et comment le risque routier peut et doit être pris en compte par l'entreprise.
<b>Source</b>	<a href="#">INRS, ED 934</a>

	INRS. <b>Prévenir les risques dans les déplacements professionnels.</b> Bande dessinée, ED 4099, 2002, 4 p.
<b>Résumé</b>	Les <b>accidents de circulation, de mission ou de trajet</b> , constituent <b>une part importante des accidents du travail</b> . Cette bande dessinée présente les circonstances les plus fréquentes des accidents, leurs conséquences et propose des solutions pour réduire ces accidents.
<b>Source</b>	<a href="http://www.inrs.fr/inrs-pub/inrs01.nsf/IntranetObject-accesParReference/ED%204099/\$File/ed4099.pdf">http://www.inrs.fr/inrs-pub/inrs01.nsf/IntranetObject-accesParReference/ED%204099/\$File/ed4099.pdf</a>



	INRS. <b>Risque routier encouru par les salariés. Comprendre pour agir. Guide d'évaluation.</b> ED 877, 2001, 36 p.
<b>Résumé</b>	<p>Les <b>accidents routiers, de trajet et de mission</b> sont la <b>première cause d'accident mortel du travail</b>.</p> <p>Lorsqu'ils ne sont pas mortels, ces accidents sont souvent beaucoup plus graves que les accidents survenant dans l'entreprise. Ce <b>risque</b> encouru par les salariés est <b>lié au développement considérable des déplacements routiers dans le cadre du travail</b>.</p> <p>L'accident de la route se produisant par définition hors de son enceinte, l'entreprise peut avoir le sentiment qu'elle a peu de moyens d'action pour maîtriser ce risque. Pourtant elle n'en est pas dénuée, à la condition d'<b>aborder ce risque comme un risque professionnel</b>.</p> <p>La première étape consiste à "<b>comprendre pour agir</b>" c'est-à-dire à repérer les facteurs de risque qui dépendent de l'activité professionnelle ; la seconde à <b>définir les moyens de prévention adaptés</b>. Comprendre pour agir c'est avant tout avoir une vision d'ensemble du problème à traiter, avant de se lancer dans des actions ciblées.</p>
<b>Source</b>	<a href="#">INRS, ED 877</a>

	RICHEZ J.P. « <b>Le risque routier</b> ». <b>Dossier</b> . In <i>Travail et sécurité</i> , n° 611, octobre 2001, pp. 16-35
<b>Résumé</b>	<p>Le transport des personnes et des marchandises reste largement tributaire de la route. <b>Conséquence : l'exposition de la population active aux risques de la circulation augmente</b>. La prévention est donc devenue une priorité pour la branche accident du travail – maladie professionnelle de l'Assurance Maladie qui couvre le risque routier lié au travail. Cette action s'insère dans la politique de lutte contre l'insécurité routière dont les pouvoirs publics assument la responsabilité.</p>
<b>Source</b>	Revue en ligne « <a href="#">Travail et sécurité</a> »

	INRS. <b>Prévenir les accidents de circulation routière des salariés, un enjeu pour votre entreprise. Document d'évaluation préalable.</b> ED 849, 2000, 4 p.
<b>Résumé</b>	<p>Ce document propose une première étape pour <b>évaluer la réalité du risque "circulation routière" pour l'entreprise</b>, en vue d'établir un diagnostic.</p>
<b>Source</b>	<a href="#">INRS, ED 849</a>


### Sur le site des accidents du travail et des maladies professionnelles

	<b>Dossier : Le risque routier encouru par les salariés</b>
<b>Résumé</b>	<p>Avec <b>75 477 accidents</b> et <b>664 décès</b>, le <b>risque routier encouru par les salariés</b> est la première source d'accidents mortels au travail.</p> <p><b>Sommaire :</b></p> <ul style="list-style-type: none"><li>- La première source d'accidents mortels au travail</li><li>- Une coopération entre la Sécurité sociale et la Sécurité routière</li><li>- Un code de bonnes pratiques pour la prévention du risque mission</li><li>- Un code de bonnes pratiques pour la prévention du risque trajet</li><li>- Un partenariat élargi : entreprises et organisations professionnelles</li></ul>


	<b>DOSSIER DOCUMENTAIRE</b> <b>Risque routier en entreprise</b>	IP/2006-01/DD/EC/NM/DO Date : 13/01/2006 Page 3 sur 9
--	--	---


Source	<a href="http://www.risquesprofessionnels.ameli.fr/fr/AccueilDossiers/AccueilDossiers_risqueroutier_1.php">http://www.risquesprofessionnels.ameli.fr/fr/AccueilDossiers/AccueilDossiers_risqueroutier_1.php</a>
--------	---


### Sur le site de l'Assurance Maladie en Ligne (AMELI)

	<b>Accidents de travail : point de situation sur les actions de prévention du risque routier.</b> ESPACE PRESSE > Communiqués et dossiers de presse. Dernière MAJ : 08/01/2004
Résumé	La <b>branche des Accidents du travail et des Maladies professionnelles (AT-MP)</b> et la <b>Sécurité Routière</b> signent des <b>chartes de bonnes pratiques avec les entreprises</b> pour la prévention du risque routier de leurs salariés. Actuellement, près des deux tiers des accidents du travail mortels sont des accidents de la route.
Source	<a href="http://www.ameli.fr/pdf/1181.pdf">http://www.ameli.fr/pdf/1181.pdf</a>


### Sur le site de la CRAMIF

	Prévenir les risques professionnels - <b>Dossiers thématiques - Risque routier</b>
Résumé	<b>65 % des décès indemnisés au titre du risque professionnel surviennent sur la route.</b> Ces accidents représentent 23 % des cotisations accidents du travail et maladies professionnelles versées par les entreprises par an.
Source	<a href="http://www.cramif.fr/entreprises/prevention/prev_dossier_risqueroutier.asp">http://www.cramif.fr/entreprises/prevention/prev_dossier_risqueroutier.asp</a>


	CRAMIF. <b>DTE188 - La prévention du risque routier dans les déplacements professionnels.</b> Dépliant - 14 x 29, 2003.
Résumé	Ce dépliant rappelle que <b>conduire pour son travail c'est aussi du travail.</b> Après l'évocation des conséquences de l'accident (humaines, juridiques, financières), il cite quelques causes pouvant être à l'origine d'accident routier pour les salariés dans le cadre de leur travail et propose des pistes de solutions, tant pour le salarié que pour l'entreprise. <b>Ce document est destiné à une large diffusion dans les entreprises dans le cadre d'une campagne de sensibilisation.</b>  <b>Destinataires :</b> chefs d'entreprise, responsable sécurité, CHSCT.
Source	<a href="#">CRAMIF, DTE 188</a>

	CRAMIF. <b>DTE177 - Chauffeurs-livreurs - Aide à l'évaluation et à la prévention des risques professionnels.</b> 2003, 35 pages.
Résumé	Ce guide propose des <b>repères pour faciliter</b> l'évaluation et la <b>prévention des risques professionnels</b> dans les <b>entreprises de transport de marchandises.</b>  Ce document, <b>réalisé par une équipe pluridisciplinaire</b> (spécialistes institutionnels et conseillers en santé sécurité au travail, entreprises) est conçu pour être utilisé collectivement dans le cadre d'un dialogue social. Il vise à trouver des réponses et des évolutions opérationnelles pour <b>améliorer les situations de travail des chauffeurs-livreurs</b> en tenant compte des contraintes de l'entreprise.  <b>Destinataires :</b> chefs d'entreprise, responsable sécurité, CHSCT.
Source	Ce document peut être commandé à l'adresse suivante : <a href="http://www.cramif.fr/documentations/doc_entreprise_detail.asp?num_pub=103">http://www.cramif.fr/documentations/doc_entreprise_detail.asp?num_pub=103</a>


	<b>DOSSIER DOCUMENTAIRE</b> <b>Risque routier en entreprise</b>	IP/2006-01/DD/EC/NM/DO Date : 13/01/2006 Page 4 sur 9
--	--	---

	CRAMIF. <b>DTE163 - Les déplacements en véhicules : un risque pour l'entreprise - Guide de sensibilisation.</b> 2002, 9 p.
<b>Résumé</b>	Pour agir efficacement et lutter contre l'insécurité routière dans le cadre professionnel, il faut considérer que <b>conduire est un acte de travail.</b> <b>Guide de sensibilisation concernant les enjeux de la prévention du risque routier (missions - trajet) encouru par les salariés.</b> <b>Destinataires :</b> chefs d'entreprise, responsable sécurité, CHSCT.
<b>Source</b>	<a href="#">CRAMIF, DTE 163</a>

### Sur le site de la CRAM Pays de la Loire

	Les Risques Professionnels. <b>Dossier : Le risque routier.</b>
<b>Résumé</b>	<b>Vers la maîtrise du risque routier en milieu professionnel</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Methodologie</li> <li>- Associations</li> <li>- Définition</li> <li>- Statistiques</li> <li>- Diagnostic</li> <li>- Formation</li> </ul> <b>A consulter :</b> <a href="#">Prévention du risque routier au travail</a> (texte adopté le 5/11/2003 par la CAT/MP) <a href="#">Prévention des accidents routiers de trajet</a> (texte adopté le 28/01/2004 par la CAT/MP) <a href="#">Dépliant sur la somnolence pour le risque routier</a> <a href="#">Utilisation du téléphone portable en conduisant</a>
<b>Source</b>	<a href="http://www.cram-pl.fr/risques/dossiers/routier/risque_routier.htm">http://www.cram-pl.fr/risques/dossiers/routier/risque_routier.htm</a>

### Sur le site de la CRAM Aquitaine

	Dossier Prévention. <b>Prévenir le risque routier encouru par les salariés.</b>
<b>Résumé</b>	Pour <b>naviguer rapidement</b> dans ce dossier et pour obtenir sur une page un <b>récapitulatif de l'ensemble des liens</b> , cliquez <a href="#">ici</a> . <b>NB :</b> Cliquez sur « Déployer tous les liens »
<b>Source</b>	<a href="http://www.cram-aquitaine.fr/servent/prevention/dossiersthematiques/risqueroutier/accueil.html">http://www.cram-aquitaine.fr/servent/prevention/dossiersthematiques/risqueroutier/accueil.html</a>

### Sur le site de la Société de Médecine du Travail de Midi-Pyrénées

	<b>Le risque routier et le médecin du travail. Compte rendu de la Journée sur le risque routier et le médecin du travail.</b> Organisée par la SMTMP, la CRAM et le Ministère du transport. Toulouse - Vendredi 21 octobre 2005 - 8h30 - 17h - 190 participants
<b>Résumé</b>	- <b>Ouverture de la journée</b> par Mme Françoise STEINHART, Responsable à la Direction à la Sécurité et à la Circulation routière - Ministère de l'équipement et du Transport - <b>Etats des lieux, données statistiques</b> par Jean Claude GUIRAUD, Médecin du Travail



- **Approche psychosociale du comportement du conducteur** par Maryse PERVANCHON - Université Toulouse Mirail

- **Volet Santé dans l'insécurité routière** par Maryse Ange GONZALEZ OUHAYOUN - médecin Urgentiste au SAMU 81 et par Gilbert JULIA - pharmacien capitaine sapeur pompier)

Repérage des différents facteurs de santé pouvant influencer sur le comportement routier au travers de la "culture routière". Intervention réalisée par les chargés de missions thématiques SANTE au sein du Pôle d'Animation Sécurité Routière région Midi-Pyrénées, également membres du Groupe Santé national à la Direction de la Sécurité et la Circulation Routière.

- **Aptitude vigilance et conduite.** Par le Professeur ARBUS

- **De l'individuel vers le collectif entreprise** par le Dr FONDS, Médecin Inspecteur Régional

Du fait de ses spécificités, le médecin du travail passe sans cesse de la relation individuelle avec le salarié à l'appréhension collective des problèmes santé-travail. dans le cadre de l'évaluation du risque routier, son rôle va prendre toute sa dimension car il va être le seul à pouvoir dépasser le champ des facteurs humains pour poser le problème de l'organisation du travail.

- **Culture sécurité routière et culture médecine du travail** par M. Claude ROUY, Conseillé auprès du Délégué Interministériel à la Sécurité Routière

- **Action du Préventeur** par M. GOUILLON, Ingénieur-conseil - CRAM Midi-Pyrénées

Les accidents routiers, intervenus tant sur le trajet entre le domicile et le lieu de travail que dans le cadre du travail, sont la première cause des accidents mortels. Les codes de bonnes pratiques récemment adoptés par la CATMP donnent une ligne directrice pour la mise en place de mesures de prévention durables.

- **Effets des produits : médicaments et produits industriels / intoxications professionnelles** par Noel AMOUROUX

Pharmacien attaché au centre antipoison et de toxico vigilance de Midi-Pyrénées

Les médicaments utilisés normalement, ou détournés de leurs usages, la consommation de drogues licites ou illicites, certains produits industriels ou domestiques peuvent provoquer des troubles neurosensoriels susceptibles de nuire à la sécurité de la conduite automobile. Amouroux.ppt (148 Ko)

- **Réglementation, transports et Santé** par le Dr COULONDRE, Médecin Inspecteur national du Transport.

La conduite professionnelle et l'aptitude médicale qui lui est attachée, tant au plan de la licence (permis) qu'au plan de l'obligation de suivi en santé au travail, sont aujourd'hui encadrées par un référentiel de textes issus à la fois du code de la route et du code du travail. les principaux textes sont ici rappelés sous l'angle des questions les plus souvent posées par les médecins du travail. Le faisceau des risques balayés par l'arrêté du 7 mai 1997, les textes visant le dépistage des produits stupéfiants, le travail de nuit, le temps de conduite, le port des charges, les statistiques générales et la fiche 4-8 du plan santé travail 2005-2009 concourent, dans le cadre de la réforme de 2004, à s'attacher à maintenir une surveillance médicale annuelle des conducteurs.

- **La prise en compte du Risque Routier dans l'Evaluation des Risques Professionnels** par M. De RICAUD, Directeur Régional du Transport

Une priorité pour l'inspection du travail des transports en 2005 et 2006, lors de leurs visites des entreprises de transport, les inspecteurs du travail des transport, vérifient systématiquement le degré de prise en compte du risque routier dans l'Evaluation des Risques Professionnels. Ils s'appuient en particulier sur les débats dans le CHSCT auxquels ils participent, sur l'analyse des documents uniques comme sur celle des fiches d'entreprise ou des fiches d'aptitude médicale : autant d'occasions de dialogue entre



l'inspecteur et le médecin du travail.

« Le médecin du travail a un rôle important à jouer dans l'amélioration des conditions de travail concernant l'exposition, des salariés en charge, aux risques routiers. L'organisation du travail a très souvent une influence importante sur les comportements des chauffeurs. L'exposition fréquente à ce risque le banalise et c'est par une sensibilisation / information / formation... périodique à la gestion de ce risque que l'on peut espérer diminuer la fréquence des accidents de route. Une meilleure compréhension du travail réel des salariés devrait permettre d'alimenter l'arbre des causes de la survenue de l'accident et permettre d'éviter la répétition des situations à risques... Attendre l'accident pour agir, relève de la prévention tertiaire, alors que notre rôle exclusivement préventif doit nous orienter vers plus de PREVENTION PRIMAIRE en se préoccupant aussi et surtout des quasi accidents qui sont beaucoup plus fréquents et dont peu de personnes s'en inquiètent ! Les CHSCT n'abordent le plus souvent que les accidents graves ! »

Dr CROUZET

>>> **Pr DÔMONT : il faut organiser l'évaluation** (24/6/05). Le gouvernement a renoncé au contrôle obligatoire de l'aptitude médicale à la conduite des personnes âgées (« le Quotidien » du 22 juin 05). Le Pr Alain DÔMONT, coordonnateur et rapporteur du groupe de travail sur les contre-indications médicales à la conduite, souligne l'intérêt de l'organisation de la prévention et du dépistage, tout au long de la vie, des pathologies potentiellement incapacitantes pour les automobilistes.

>>> **Pr HAMARD, en projet :12 contre-indications médicales absolues...** (11/02/04).

Les experts mandatés par le ministère de la Santé, après consultation des différentes sociétés savantes médicales, ont dressé **une première liste de douze contre-indications médicales absolues à la conduite** qui devra être précisée. Il s'agit, en fait, d'une **mise à jour de l'arrêté du 7 mai 1997** portant sur les critères d'aptitude médicale à la conduite.

- **Démences** avérées (dont la maladie d'**Alzheimer**).
- **Psychoses** aiguës et chroniques, avec manifestations cliniques pouvant interférer avec la conduite.
- Anomalie de l'appareil ORL d'équilibration avec **trouble de la coordination**.
- **Dépendance avérée à l'alcool ou aux drogues**, s'il existe un retentissement sur le comportement de l'individu et un refus de se traiter.
- **Somnolence excessive**, quelle que soit la cause et malgré le traitement.
- **Troubles neurologiques majeurs** (dont les épilepsies chroniques), sans possibilité de prothèse ou d'adaptation du véhicule à la pathologie.
- **Insuffisances cardiaques à un stade avancé**.
- **Certaines cardiomyopathies obstructives**.
- **Acuité visuelle inférieure à 5/10e**, les deux yeux ouverts avec des lunettes.
- Réduction considérable du **champ visuel (inférieure à 120 degrés)** ou **blépharospasme** (fermeture incontrôlée des paupières).
- **Vision double** qui résiste à la totalité des traitements.
- Certaines **prises de médicaments qui provoquent une baisse de la vigilance**.

>>> [Rapport interministériel de sécurité routière du 13 janvier 2004](#) (PDF 60Ko)


Source [http://perso.wanadoo.fr/christian.crouzet/smpmp/html-SMT/cr\\_21oct05.html](http://perso.wanadoo.fr/christian.crouzet/smpmp/html-SMT/cr_21oct05.html)

### Sur le site de la Sécurité Routière


	Jean STUDER. <b>Point de vue. Prévention du risque routier : « La prévention du risque routier au travail change de registre »</b> . In « Sécurité Routière », N° 138. Mai 2004.
<b>Résumé</b>	Si la prévention du risque routier en milieu professionnel commence vraiment, en France, à devenir une réalité, -grâce à l'engagement des parties concernées sur des

	<b>DOSSIER DOCUMENTAIRE</b> <b>Risque routier en entreprise</b>	IP/2006-01/DD/EC/NM/DO Date : 13/01/2006 Page 7 sur 9
--	--	---

	mesures précises pour réduire les accidents de la route dans le cadre du travail- c'est en partie grâce à <b>Jean STUDER. Ingénieur-conseil au département prévention de la direction des risques professionnels de la CNAMTS</b> , il a fait de ce dossier son cheval de bataille.
<b>Source</b>	<a href="http://www.securiteroutiere.equipement.gouv.fr/data/revue/revue138/point_de_vue.html">http://www.securiteroutiere.equipement.gouv.fr/data/revue/revue138/point_de_vue.html</a>

	<b>L'entreprise, un enjeu de sécurité routière</b> - Dossier de presse du 11 juin 2002, 33 p.
<b>Résumé</b>	Selon l' <b>Observatoire National Interministériel de la Sécurité Routière</b> , en France, <b>en 2001</b> , 7 720 personnes ont perdu la vie dans un accident de la circulation. 26 192 personnes ont été gravement blessées dans les mêmes circonstances. Parmi ces victimes, <b>1 194 personnes* ont été tuées et 4 192* ont été gravement blessées dans le cadre d'une mission professionnelle ou lors d'un trajet domicile-travail</b> . Si depuis quelques années, le nombre de tués se maintient en dessous de la barre des 8000, ce bilan reste encore trop lourd dans un pays comme le nôtre où la sécurité sur la route, déclarée « Grande cause nationale » en 2000, s'est hissée au niveau des enjeux majeurs de santé publique.
<b>Source</b>	<a href="http://www.securiteroutiere.equipement.gouv.fr/IMG/pdf/entreprise.pdf">http://www.securiteroutiere.equipement.gouv.fr/IMG/pdf/entreprise.pdf</a>

### Sur le site de l'association PRSE (Promotion et Suivi de la Sécurité Routière en Entreprise)

	PRSE. <b>Le guide méthodologique de développement d'un plan de prévention du risque routier en entreprise.</b>
<b>Résumé</b>	<b>Créée en 1998 par des entreprises signataires d'une charte de Sécurité Routière avec l'Etat</b> , partenaire des Pouvoirs Publics et de nombreux acteurs de la Sécurité Routière, <b>PSRE est une association à but non lucratif</b> qui s'est donné pour mission de contribuer à la lutte contre les accidents de la circulation au sein des flottes automobiles.  Elaboré à la lumière d'expériences réussies, ce guide vous est destiné : <b>chefs d'entreprises, risk-managers, responsables sécurité, directeurs des ressources humaines</b> qui souhaitez mettre en place un plan de prévention du risque routier.  Présenté sous forme de <b>fiches synthétiques</b> , il passe tour à tour en revue les <b>enjeux du risque routier pour votre entreprise</b> si elle a à gérer un parc de véhicules automobiles, l'analyse préalable des risques, le programme d'actions, le suivi, l'évaluation et l'amélioration du programme.  En annexe vous sont présentés un guide pour l'élaboration d'une fiche d'analyse des accidents, des conseils pour le choix d'indicateurs de performances et l'établissement d'un tableau de bord.
<b>Source</b>	<a href="http://www.asso-psre.com/page.php?num=20">http://www.asso-psre.com/page.php?num=20</a>

### Sur le site de la Société des éditions protection route (SEPR)

	<b>Publications de la SEPR</b>
<b>Résumé</b>	La Société des Editions Protection Route ( <b>SEPR</b> ) <b>s'adresse aux professionnels de la route et aux entreprises</b> avec un service d'information sur la réglementation routière et un service d'assistance juridique. Elle édite le bimestriel « La prévention routière dans l'entreprise » et des numéros spéciaux faisant le point sur un thème.



	<p>&gt;&gt;&gt; <b>La Prévention routière dans l'entreprise</b> : Une <b>revue bimestrielle</b> qui vous informe de l'évolution de la réglementation routière et vous aide à mieux maîtriser le risque routier.</p> <p>&gt;&gt;&gt; <b>Numéros spéciaux</b> : Une collection de documents thématiques. Chaque numéro spécial développe un thème de façon approfondie pour avoir une parfaite connaissance du sujet.</p> <p>A consulter : <a href="#">Document Unique et évaluation du risque routier</a></p> <p>&gt;&gt;&gt; <b>Manuel d'évaluation du risque routier : J'évalue mon risque au volant.</b> Evaluation et prévention des accidents du travail routiers - sur-risques</p> <p>Le manuel <b>J'EVALUE MON RISQUE AU VOLANT</b> concerne toutes les entreprises dont les salariés utilisent un véhicule automobile en trajet ou en mission.</p> <p>Adapté à toutes les entreprises et à tous les conducteurs il contient :</p> <ul style="list-style-type: none"><li>- un inventaire des gisements de sécurité routière pour leur évaluation individuelle,</li><li>- une information sur les risques routiers, une note de service et des consignes générales d'utilisation,</li><li>- un échéancier des contrôles, visites et formations, etc.</li><li>- une explication du constat amiable d'accidents et un rapport d'accident,</li><li>- un engagement personnel et un macaron.</li></ul> <p>Il rappelle les obligations de formation et de sécurité, Il est facile à utiliser, fiable et pédagogique.</p>
<b>Source</b>	<a href="http://www.sepr-route.fr/f1.htm">http://www.sepr-route.fr/f1.htm</a>

### Sur le site de Bossons Futé


	Fiche de risque Bossons Futé N°6. <b>Risques d'accident de la circulation routière lié au travail.</b> Décembre 2002, MAJ : Décembre 2005
<b>Résumé</b>	<ol style="list-style-type: none"><li>1- Définition</li><li>2- Description – Evaluation du risque</li><li>3- Risques pouvant être associés</li><li>4- Professions exposées</li><li>5- Risques pour la santé</li><li>6- Surveillance médicale</li><li>7- Actions préventives</li><li>8- Réglementation</li><li>9- Bibliographie</li></ol>
<b>Source</b>	<a href="http://www.bossons-fute.com/Risques/risque0006.php">http://www.bossons-fute.com/Risques/risque0006.php</a>

	Fiche d'activité professionnelle Bossons Futé N°1. <b>Conducteur Poids Lourd de transport de marchandises.</b> Octobre 2001, MAJ : Décembre 2005.
<b>Résumé</b>	<ol style="list-style-type: none"><li>1. Intitulés synonymes ou apparentés</li><li>2. Définition</li><li>3. Formation – Qualification</li><li>4. Description de l'activité principale</li><li>5. Activités pouvant être associées</li><li>6. Dangers et risques</li><li>7. Risques pour la santé</li><li>8. Surveillance médicale</li><li>9. Risques pour l'environnement</li><li>10. Actions préventives</li></ol>


	<b>DOSSIER DOCUMENTAIRE</b> <b>Risque routier en entreprise</b>	IP/2006-01/DD/EC/NM/DO Date : 13/01/2006 Page 9 sur 9
--	--	---

	11. Réglementation 12. Bibliographie 13. Adresses utiles
<b>Source</b>	<a href="http://www.bossons-fute.com/Fiches/fiche0001.php?type=">http://www.bossons-fute.com/Fiches/fiche0001.php?type=</a>


### Sur le site du GIMS 13

	<b>Dossier : Evaluer le risque routier dans l'entreprise : risques liés aux circulations et aux déplacements</b>
<b>Résumé</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Où sont les risques ?</li> <li>- Comment prévenir et éviter ou diminuer les risques ?</li> <li>- A voir : Liens utiles sur le risque routier</li> <li>- En chiffres et en résumé</li> </ul>
<b>Source</b>	<a href="http://www.gims13.com/archive9.htm">http://www.gims13.com/archive9.htm</a>

### Sur le site de l'Observatoire du véhicule d'entreprise

	<b>Dossier : La Prévention des Risques Routiers</b>
<b>Résumé</b>	<b>Pages à consulter en priorité</b> (menu de gauche) : <ul style="list-style-type: none"> <li>- Conduire au travail : une nouvelle donne pour tous</li> <li>- La route, la justice et vous</li> <li>- Bonnes pratiques pour une saine prévention</li> </ul>
<b>Source</b>	<a href="http://www.observatoire-vehicule-entreprise.com/fre/securite/risques/">http://www.observatoire-vehicule-entreprise.com/fre/securite/risques/</a>

### Sur le site de la Fédération Française des Sociétés d'Assurance (FFSA)

	<b>Maitriser le risque routier en entreprise</b>
<b>Résumé</b>	<p>L'<b>association PSRE</b> (Promotion et suivi de la <b>sécurité routière en entreprise</b>) s'est donné pour mission de contribuer à la lutte contre les accidents de la circulation. Elle constitue un observatoire privilégié sur l'ensemble des actions menées dans ce domaine.</p> <p><b>Ses objectifs</b> : mener toute action, faire toute proposition et conduire toute étude de nature à réduire par tous moyens l'insécurité routière en entreprise.</p> <p>En <b>janvier 2002</b>, une étude réalisée <b>avec la collaboration de la FFSA</b> a permis d'élaborer :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- un <b>référentiel "Système de management sécurité routière" (SMSR) dans les entreprises</b> et autres organismes.</li> <li>- un <b>CD-Rom "Les Actions"</b></li> </ul>
<b>Source</b>	<a href="http://www.ffsa.fr/webffsa/webffsa.nsf/html/risqueroutierentreprise">http://www.ffsa.fr/webffsa/webffsa.nsf/html/risqueroutierentreprise</a>